



Prime a l'emploi versée sur le compte commun

Par **patricia32**, le **04/07/2011** à **12:16**

Bonjour,

J'ai effectué la procédure de divorce le 15 juillet 2010, l'année dernière. celui-ci a été prononcé le 15 octobre 2010.

Aujourd'hui, je me suis aperçu que l'année dernière mon ex mari a bénéficié de ma prime à l'emploi d'un montant de 800€, qui avait été versé sur notre ancien compte commun. Nous n'étions pas encore séparé à ce moment là. il ne m'en a pas du tout parlé et je le reconnais je ne me suis pas penché sur la question à ce moment là. Quel recours puis-je avoir si il ne veut pas trouver un arrangement à l'amiable avec moi? merci de votre réponse.